Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

http://www.acrimed.org/Europe-1-et-RTL-s-offrent-des-patrons

Europe 1 et RTL s'offrent des patrons

- L'information - Société - Les médias et les mobilisations sociales - Nouveau gouvernement, nouvelles mobilisations (2012-...) -

Date de mise en ligne : mardi 17 septembre 2013

Description :

...et non des moindres !

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

En cette rentrée médiatique, les deux grandes radios privées font la démonstration de leur amour inconditionnel pour les patrons. Pierre Bergé, co-propriétaire du *Monde* avec Xavier Niel et Matthieu Pigasse, Mourad Boudjellal, PDG des éditions du Soleil, spécialisé dans la BD tout en étant aussi le propriétaire - président du Racing Club Toulonnais, et Laurence Parisot, ancienne présidente du Medef intègrent ainsi l'équipe de « polémistes » de l'émission « On refait le monde » sur RTL ; la troisième réussissant le tour de force de se faire aussi embaucher par Europe 1, pour une chronique hebdomadaire le samedi à 12 heures 50 dans la tranche 12 heures 30-13 heures pilotée par Patrick Roger.

Déjà omniprésents sur les ondes comme nous le relevions dans notre article « En direct des ondes patronales », ces nouvelles tribunes devraient permettre à leurs bénéficiaires de développer la doxa patronale en toute tranquillité.

D'autant plus que leurs hôtes savent leur présenter les « honneurs » qu'ils « méritent », comme le montre l'accueil particulièrement chaleureux réservé aussi bien par Jean-Pierre Elkabbach (le 10 janvier sur Europe 1) que Laurent Bazin (le 21 février sur *RTL*) à l'ancienne présidente du Medef, ou la grande cordialité de Jean-Jacques Bourdin devant le PDG de Total, Christophe de Margerie (le 15 février sur RMC). Des journalistes justifiant ainsi pleinement d'être désignés comme des « chiens de garde » de l'ordre établi.

De son côté, Laurence Parisot se défend bien entendu de vouloir faire valoir unilatéralement ses positions ou celles du Medef en déclarant le 29 août 2013 sur la station de Lagardère que *« l'objectif de cette émission avec Patrick [Roger], c'est de créer les conditions d'un débat* ***mais sans a priori,*** *sans tabou, en essayant de dépasser les clivages »* [1].

Pourtant, dès la première émission, l'entrevue avec l'élu d'Europe-Écologie-Les Verts, Denis Baupin, sur la fiscalité écologique vient apporter un démenti cinglant à cette prétention : elle utilisera bien cette tribune pour défendre les intérêts de sa corporation [2] avec un discours de combat, en l'occurrence contre toute fiscalité « verte » imposée aux entreprises déjà forcément « asphyxiées » par les « charges » [3].

Inutile de chercher dans les médias dominants la moindre critique sur ces « liaisons dangereuses », potentiellement porteuses de conflits d'intérêts, entre médias et milieux d'affaires (qui les possèdent). Pour lire quelque chose sur le sujet, il faut se reporter à un communiqué du SNJ-CGT du 3 septembre 2013 qui précise notamment : *« On remarquera que les patrons des deux radios* ***se sont facilement accommodés*** *de la convention collective en ce qui concerne les collaborations multiples de Mme Parisot, quand* ***ils les interdisent*** *aux journalistes* [4]

On peut supposer que ces « pigistes de luxe » seront grassement rémunérés, alors même qu'ils perçoivent déjà des revenus plantureux de diverses sources. Mme Parisot, toujours dirigeante de l'IFOP, siège aussi au conseil d'administration de la BNP et de la COFACE, ainsi qu'au conseil de surveillance de Michelin. Quant à la nouvelle avocate Jeannette Bougrab, elle siège encore au Conseil de réflexion de l'assurance (CORA), le lobby des assureurs. Comme l'écrit le SNJ-CGT dans son communiqué, au moment où les patrons de la presse écrite et audiovisuelle **« dégraissent »** les rédactions, ces embauches [...] sont une **insulte** à la profession de journaliste ».

[1] **Voir sur le site d' *Ouest-France*** « Laurence Parisot à la fois polémiste sur RTL et chroniqueuse sur Europe 1 ».

[2] Si Laurence Parisot n'est plus patronne des patrons, elle demeure (entre autres) vice-présidente et propriétaire de l'institut de sondage IFOP.

[3] Entretien que l'on peut réécouter ici.

[4] Référence est faite ici aux articles 7 à 9 de la convention nationale du travail de journaliste (à lire sur le site du SNJ-CGT).

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias